

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 1 /31.08.2022

L'an deux mil vingt-deux, le trente et un août à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 19

Date de convocation : 23 août 2022

**Présents** : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, CROMER Marie-Thérèse, DOLBEAU Alain, ROBERT Bernard, BERTHONNEAU Frédéric, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, TURPAULT Caroline, BROUSSARD Raphaël, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAULT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROU Marie-Paule, CHAMPIGNE Philippe, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, PICARD Christian,

**Absents excusés**

RAMBAUD Fabrice a donné pouvoir à DOLBEAU Alain,

ROBIN Evelyne a donné pouvoir à BODIN Dominique,

DEMILLAC Madenn a donné pouvoir à COUSIN Sylvie

GAZEAU Emmanuelle a donné pouvoir à BRUNET Sylvie

LEON-HENRI Aurélie, TALON Mélina, HICQUEBRANT Justine, BARRET Jean-Michel  
BEDON Christine, GADEAU Chantal

**Secrétaire de séance** : VETILLARD Gilles

**OBJET** : Transfert excédents assainissement à la communauté de communes  
Mellois en Poitou

Vu les articles L 5211-5 et L 5211-17 du CGCT ;

Vu l'avis du conseil d'exploitation Assainissement collectif et non collectif de la communauté de communes Mellois en Poitou ;

Par 22 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention (M. Berthonneau), le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention de transfert des résultats cumulés antérieurs du budget annexe assainissement de la commune de Celles sur Belle à la communauté de communes Mellois en Poitou ;
- Autorise Madame le Maire à signer la convention jointe à la présente note de synthèse qui prévoit :

→ le reversement par la commune à la communauté de communes d'un montant de : 110 917,67 € : 142 834,67 € (Résultats cumulés de fonctionnement au 31/12/2017) - 25 059 € (Redevances de modernisation des réseaux payés annuellement par la commune depuis 2018) - 6 858 € (3.5 % des redevances encaissées au titre des admissions en non-valeur.

Ce reversement sera réparti sur 2 ans soit 33 275,30 € en 2022 (30%) et 77 642,37€ avant le 31 décembre 2023, par un mandat à l'article 678 du budget « commune »,

→ le reversement par la communauté de communes Mellois en Poitou à la commune de Celles-sur-Belle d'un montant de 20 269,57 € avant le 31 décembre 2022, (titre de recettes à l'article 1068 du budget de la commune).

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance



Le Maire,  
Sylvie BRUNET



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2 /31.08.2022

L'an deux mil vingt-deux, le trente et un août à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 20

Date de convocation : 23 août 2022

**Présents** : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, CROMER Marie-Thérèse, DOLBEAU Alain, ROBERT Bernard, BERTHONNEAU Frédéric, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, TURPAULT Caroline, BROUSSARD Raphaël, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAULT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROU Marie-Paule, CHAMPIGNE Philippe, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, PICARD Christian, BEDON Christine,

### Absents excusés

RAMBAUD Fabrice a donné pouvoir à DOLBEAU Alain,

ROBIN Evelyne a donné pouvoir à BODIN Dominique,

DEMILLAC Madenn a donné pouvoir à COUSIN Sylvie

GAZEAU Emmanuelle a donné pouvoir à BRUNET Sylvie

GADEAU Chantal a donné pouvoir à BEDON Christine

LEON-HENRI Aurélie, TALON Méлина, HICQUEBRANT Justine, BARRET Jean-Michel

**Secrétaire de séance** : VETILLARD Gilles

### **OBJET** : Avis des communes sur la stratégie du Projet de territoire Mellois en Poitou 2030

La communauté de communes Mellois en Poitou s'est engagée en 2020 dans l'élaboration de son projet de territoire, à laquelle elle a associé des élus de son territoire ainsi que les acteurs socio-économiques, associatifs et institutionnels, et les habitants.

Outre un questionnaire auquel ont répondu 515 habitants ou acteurs du territoire, cette démarche participative s'est articulée autour de 20 séminaires, ateliers ou rencontres publiques qui ont permis à plus de 500 personnes d'exprimer leurs ambitions sur le territoire et sa population. Ce sont ces ambitions, organisées en six défis et déclinées en objectifs, qui forment aujourd'hui la stratégie du projet de territoire Mellois en Poitou 2030, adopté en conseil communautaire du 30 juin 2022.

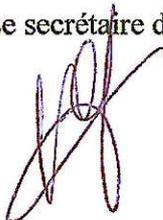
Au vu du document transmis avec la note de synthèse, le conseil municipal, procède à un vote :

- avis favorable sur la stratégie du Projet de territoire Mellois en Poitou : 21 voix
- abstention : 4 voix (Bretonnier P., Turpault C., Cromer M.T., Brunet S.)
- contre : 0 voix.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance



Le Maire,  
Sylvie BRUNET



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 3 /31.08.2022

L'an deux mil vingt-deux, le trente et un août à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 20

Date de convocation : 23 août 2022

**Présents** : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, CROMER Marie-Thérèse, DOLBEAU Alain, ROBERT Bernard, BERTHONNEAU Frédéric, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, TURPAULT Caroline, BROUSSARD Raphaël, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAULT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROU Marie-Paule, CHAMPIGNE Philippe, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, PICARD Christian, BEDON Christine,

**Absents excusés**

RAMBAUD Fabrice a donné pouvoir à DOLBEAU Alain,

ROBIN Evelyne a donné pouvoir à BODIN Dominique,

DEMILLAC Madenn a donné pouvoir à COUSIN Sylvie

GAZEAU Emmanuelle a donné pouvoir à BRUNET Sylvie

GADEAU Chantal a donné pouvoir à BEDON Christine

LEON-HENRI Aurélie, TALON Mélina, HICQUEBRANT Justine, BARRET Jean-Michel

**Secrétaire de séance** : VETILLARD Gilles

**OBJET** : Création d'un poste dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité - Médiathèque

Madame le Maire propose de créer un emploi non permanent, au grade d'adjoint du patrimoine, à temps non complet, dans le cadre de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, article 3-1-1°, afin de faire face à un accroissement temporaire d'activité, d'une durée maximale de 12 mois sur une période de 18 mois consécutifs :

- à la médiathèque,
- pour une durée hebdomadaire de 28h,
- dans le cadre de la préparation du transfert dans les nouveaux locaux (achat de nouveaux livres...).

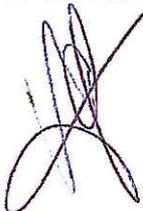
Au vu de ces éléments, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de créer un poste d'adjoint du patrimoine contractuel, à temps non complet, pour une durée de 28h, à compter du 8 novembre 2022, pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à la médiathèque, d'une durée maximale de 12 mois sur une période de 18 mois consécutifs ;
- Décide d'inscrire les crédits correspondants au budget 2022.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance



Le Maire,  
Sylvie BRUNET



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
N° 4 /31.08.2022

L'an deux mil vingt-deux, le trente et un août à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 20

Date de convocation : 23 août 2022

**Présents** : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, CROMER Marie-Thérèse, DOLBEAU Alain, ROBERT Bernard, BERTHONNEAU Frédéric, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, TURPAULT Caroline, BROUSSARD Raphaël, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAULT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROU Marie-Paule, CHAMPIGNE Philippe, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, PICARD Christian, BEDON Christine,

**Absents excusés**

RAMBAUD Fabrice a donné pouvoir à DOLBEAU Alain,  
ROBIN Evelyne a donné pouvoir à BODIN Dominique,  
DEMILLAC Madenn a donné pouvoir à COUSIN Sylvie  
GAZEAU Emmanuelle a donné pouvoir à BRUNET Sylvie  
GADEAU Chantal a donné pouvoir à BEDON Christine  
LEON-HENRI Aurélie, TALON Mélina, HICQUEBRANT Justine, BARRET Jean-Michel

**Secrétaire de séance** : VETILLARD Gilles

**OBJET** : Création d'un poste dans le cadre d'un avancement de grade

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la directrice des services, attaché territoriale, peut bénéficier d'un avancement de grade.

Afin de pouvoir la nommer, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés :

- Pour : 23 voix – Contre : 0 - Abstention : 2 voix (Bedon C., Gadeau C.)
- Décide de créer un poste d'attaché principal à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance  
Gilles VETILLARD



Le Maire,  
Sylvie BRUNET



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
N° 5 /31.08.2022

L'an deux mil vingt-deux, le trente et un août à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 20

Date de convocation : 23 août 2022

**Présents** : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, CROMER Marie-Thérèse, DOLBEAU Alain, ROBERT Bernard, BERTHONNEAU Frédéric, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, TURPAULT Caroline, BROUSSARD Raphaël, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAULT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROON Marie-Paule, CHAMPIGNE Philippe, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, PICARD Christian, BEDON Christine,

**Absents excusés**

RAMBAUD Fabrice a donné pouvoir à DOLBEAU Alain,

ROBIN Evelyne a donné pouvoir à BODIN Dominique,

DEMILLAC Madenn a donné pouvoir à COUSIN Sylvie

GAZEAU Emmanuelle a donné pouvoir à BRUNET Sylvie

GADEAU Chantal a donné pouvoir à BEDON Christine

LEON-HENRI Aurélie, TALON Mélina, HICQUEBRANT Justine, BARRET Jean-Michel

**Secrétaire de séance** : VETILLARD Gilles

**OBJET** : Vente d'une tondeuse

Il est proposé au conseil municipal de céder une tondeuse à main qui se trouve à la mairie de Saint-Médard et qui n'est plus utilisée par les services techniques.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

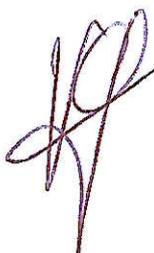
- Décide de céder la tondeuse achetée le 2 octobre 2014 par la commune de Saint-Médard,
- Fixe le prix de vente à 50 €,
- Autorise Madame le Maire à signer les documents relatifs à cette vente.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance  
Gilles VETILLARD

Le Maire,  
Sylvie BRUNET



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 6 /31.08.2022

L'an deux mil vingt-deux, le trente et un août à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 20

Date de convocation : 23 août 2022

**Présents** : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, CROMER Marie-Thérèse, DOLBEAU Alain, ROBERT Bernard, BERTHONNEAU Frédéric, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, TURPAULT Caroline, BROUSSARD Raphaël, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAUT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROU Marie-Paule, CHAMPIGNE Philippe, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, PICARD Christian, BEDON Christine,

**Absents excusés**

RAMBAUD Fabrice a donné pouvoir à DOLBEAU Alain,

ROBIN Evelyne a donné pouvoir à BODIN Dominique,

DEMILLAC Madem a donné pouvoir à COUSIN Sylvie

GAZEAU Emmanuelle a donné pouvoir à BRUNET Sylvie

GADEAU Chantal a donné pouvoir à BEDON Christine

LEON-HENRI Aurélie, TALON Mélina, HICQUEBRANT Justine, BARRET Jean-Michel

**Secrétaire de séance** : VETILLARD Gilles

**OBJET** : Eclairage d'un terrain de football de Verrines

Par délibération du 6 juillet 2022, le conseil municipal a sollicité l'aide financière du SIEDS dans le cadre du programme « mandat communal » pour l'éclairage public d'un des terrains de football de Verrines. Cet aménagement s'élevait à 19 967,50 € HT soit 23 961 € TTC.

Suite à une modification des travaux, le coût a été estimé par la société INEO à 23 217,50 € HT soit 27 861 € TTC.

La commune peut être subventionnée par le SIEDS sur 4 projets dans le cadre des mandats communaux à hauteur de 70% du montant HT.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- annule la délibération du 6 juillet 2022 (n° 6) concernant les travaux d'éclairage du second terrain de football de Verrines,
- confirme la volonté de la commune d'effectuer les travaux d'éclairage du second terrain de football de Verrines, après modification, soit un montant de 27 861 € TTC,
- sollicite l'aide financière du SIEDS à hauteur de 70% soit 16 252,25 €,
- prévoit le financement des travaux sur le budget 2022,
- autorise Madame le Maire à signer les documents relatifs à cette demande.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance  
Gilles VETILLARD



Le Maire,  
Sylvie BRUNET



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 7/31.08.2022

L'an deux mil vingt-deux, le trente et un août à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 20

Date de convocation : 23 août 2022

**Présents** : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, CROMER Marie-Thérèse, DOLBEAU Alain, ROBERT Bernard, BERTHONNEAU Frédéric, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, TURPAULT Caroline, BROUSSARD Raphaël, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAULT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROON Marie-Paule, CHAMPIGNE Philippe, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, PICARD Christian, BEDON Christine,

**Absents excusés**

RAMBAUD Fabrice a donné pouvoir à DOLBEAU Alain,

ROBIN Evelyne a donné pouvoir à BODIN Dominique,

DEMILLAC Madenn a donné pouvoir à COUSIN Sylvie

GAZEAU Emmanuelle a donné pouvoir à BRUNET Sylvie

GADEAU Chantal a donné pouvoir à BEDON Christine

LEON-HENRI Aurélie, TALON Méline, HICQUEBRANT Justine, BARRET Jean-Michel

**Secrétaire de séance** : VETILLARD Gilles

### **OBJET** : Convention avec la commune de La Mothe Saint-Héray

Par délibération en date du 5 juillet 2022, le conseil municipal de la Mothe Saint-Héray sollicite la commune de Celles-sur-Belle pour procéder au dépôt conservatoire de 4 huiles sur toile dont l'une est classée monument historique, dans la salle de conservation de l'Abbaye Royale. Ces toiles seront stockées dans l'attente d'une prise en charge pour restauration.

Pour ce faire, il convient d'établir une convention entre les communes de La Mothe Saint-Héray et de Celles-sur-Belle. Elle définit les conditions de prise en charge et de stockage de ces objets ainsi que la durée fixée à 5 ans.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés :

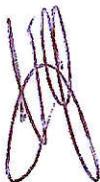
Pour : 23 voix - Contre : 0 - Abstentions : 2 voix (Robert B., Denis P.),

- approuve la convention de mise en sécurité d'objets patrimoniaux entre les communes de la Mothe Saint-Héray et de Celles-sur-Belle jointe à la présente délibération,
- autorise Madame le Maire à signer la convention à intervenir ainsi que tout document se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance  
Gilles VETILLARD



Le Maire,  
Sylvie BRUNET



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 8 /31.08.2022

L'an deux mil vingt-deux, le trente et un août à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 20

Date de convocation : 23 août 2022

**Présents** : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, CROMER Marie-Thérèse, DOLBEAU Alain, ROBERT Bernard, BERTHONNEAU Frédéric, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, TURPAULT Caroline, BROUSSARD Raphaël, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAUT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROU Marie-Paule, CHAMPIGNE Philippe, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, PICARD Christian, BEDON Christine,

### Absents excusés

RAMBAUD Fabrice a donné pouvoir à DOLBEAU Alain,

ROBIN Evelyne a donné pouvoir à BODIN Dominique,

DEMILLAC Madenn a donné pouvoir à COUSIN Sylvie

GAZEAU Emmanuelle a donné pouvoir à BRUNET Sylvie

GADEAU Chantal a donné pouvoir à BEDON Christine

LEON-HENRI Aurélie, TALON Méлина, HICQUEBRANT Justine, BARRET Jean-Michel

**Secrétaire de séance** : VETILLARD Gilles

**OBJET** : Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets – Communauté de communes Mellois en Poitou

Le rapport annuel 2021 de la communauté de communes Mellois en Poitou sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets a été présenté aux membres du conseil municipal.

Le rapport et l'avis du conseil municipal sont mis à la disposition du public dans les conditions prévues à l'article L.1411-13.

Vu le rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2021 présenté par la communauté de communes Mellois en Poitou,

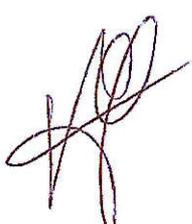
Le conseil municipal en a discuté et n'a formulé aucune remarque.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance  
Gilles VETILLARD

Le Maire,  
Sylvie BRUNET



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 9 /31.08.2022

L'an deux mil vingt-deux, le trente et un août à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 20

Date de convocation : 23 août 2022

**Présents** : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, CROMER Marie-Thérèse, DOLBEAU Alain, ROBERT Bernard, BERTHONNEAU Frédéric, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, TURPAULT Caroline, BROUSSARD Raphaël, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAUT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROU Marie-Paule, CHAMPIGNE Philippe, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, PICARD Christian, BEDON Christine,

### Absents excusés

RAMBAUD Fabrice a donné pouvoir à DOLBEAU Alain,  
ROBIN Evelyne a donné pouvoir à BODIN Dominique,  
DEMILLAC Madenn a donné pouvoir à COUSIN Sylvie  
GAZEAU Emmanuelle a donné pouvoir à BRUNET Sylvie  
GADEAU Chantal a donné pouvoir à BEDON Christine  
LEON-HENRI Aurélie, TALON Mélina, HICQUEBRANT Justine, BARRET Jean-Michel

**Secrétaire de séance** : VETILLARD Gilles

**OBJET** : Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public « eau potable » - SMAEP 4B – Distribution

Les articles L 2224-5 et D 2224-1 du code général des collectivités territoriales disposent que « le maire présente au conseil municipal un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. »

Le rapport et l'avis du conseil municipal sont mis à la disposition du public dans les conditions prévues à l'article L.1411-13.

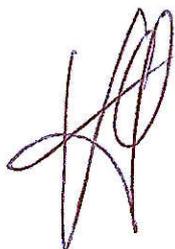
Vu le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2021 du SMAEP 4B, Distribution,

Le conseil municipal en a discuté et n'a formulé aucune remarque.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.  
Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance  
Gilles VETILLARD

Le Maire,  
Sylvie BRUNET



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 10 /31.08.2022

L'an deux mil vingt-deux, le trente et un août à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 20

Date de convocation : 23 août 2022

**Présents** : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, CROMER Marie-Thérèse, DOLBEAU Alain, ROBERT Bernard, BERTHONNEAU Frédéric, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, TURPAULT Caroline, BROUSSARD Raphaël, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVault Laurent, BRETONNIER Pascal, DECron Marie-Paule, CHAMPIGNE Philippe, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, PICARD Christian, BEDON Christine,

### Absents excusés

RAMBAUD Fabrice a donné pouvoir à DOLBEAU Alain,

ROBIN Evelyne a donné pouvoir à BODIN Dominique,

DEMILLAC Madenn a donné pouvoir à COUSIN Sylvie

GAZEAU Emmanuelle a donné pouvoir à BRUNET Sylvie

GADEAU Chantal a donné pouvoir à BEDON Christine

LEON-HENRI Aurélie, TALON Méлина, HICQUEBRANT Justine, BARRET Jean-Michel

**Secrétaire de séance** : VETILLARD Gilles

**OBJET** : Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public « eau potable » - SMAEP 4B – Production

Les articles L 2224-5 et D 2224-1 du code général des collectivités territoriales disposent que « le maire présente au conseil municipal un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. »

Le rapport et l'avis du conseil municipal sont mis à la disposition du public dans les conditions prévues à l'article L.1411-13.

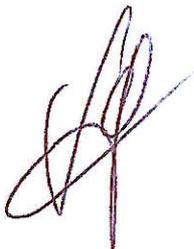
Vu le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2021 du SMAEP 4B, Production,

Le conseil municipal en a discuté et n'a formulé aucune remarque.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance  
Gilles VETILLARD



Le Maire,  
Sylvie BRUNET



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 11 /31.08.2022

L'an deux mil vingt-deux, le trente et un août à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 20

Date de convocation : 23 août 2022

**Présents** : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, CROMER Marie-Thérèse, DOLBEAU Alain, ROBERT Bernard, BERTHONNEAU Frédéric, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, TURPAULT Caroline, BROUSSARD Raphaël, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVault Laurent, BRETONNIER Pascal, DECron Marie-Paule, CHAMPIGNE Philippe, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, PICARD Christian, BEDON Christine,

### Absents excusés

RAMBAUD Fabrice a donné pouvoir à DOLBEAU Alain,  
ROBIN Evelyne a donné pouvoir à BODIN Dominique,  
DEMILLAC Madenn a donné pouvoir à COUSIN Sylvie  
GAZEAU Emmanuelle a donné pouvoir à BRUNET Sylvie  
GADEAU Chantal a donné pouvoir à BEDON Christine  
LEON-HENRI Aurélie, TALON Méline, HICQUEBRANT Justine, BARRET Jean-Michel

**Secrétaire de séance** : VETILLARD Gilles

**OBJET** : Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable – SERTAD

Les articles L 2224-5 et D 2224-1 du code général des collectivités territoriales disposent que « le maire présente au conseil municipal un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. »

Le rapport et l'avis du conseil municipal sont mis à la disposition du public dans les conditions prévues à l'article L.1411-13.

Vu le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2021 du SERTAD,

Le conseil municipal en a discuté et n'a formulé aucune remarque.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance  
Gilles VETILLARD



Le Maire,  
Sylvie BRUNET



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 12 /31.08.2022

L'an deux mil vingt-deux, le trente et un août à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 20

Date de convocation : 23 août 2022

**Présents** : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, CROMER Marie-Thérèse, DOLBEAU Alain, ROBERT Bernard, BERTHONNEAU Frédéric, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, TURPAULT Caroline, BROUSSARD Raphaël, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAULT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROU Marie-Paule, CHAMPIGNE Philippe, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, PICARD Christian, BEDON Christine,

### Absents excusés

RAMBAUD Fabrice a donné pouvoir à DOLBEAU Alain,  
ROBIN Evelyne a donné pouvoir à BODIN Dominique,  
DEMILLAC Madenn a donné pouvoir à COUSIN Sylvie  
GAZEAU Emmanuelle a donné pouvoir à BRUNET Sylvie  
GADEAU Chantal a donné pouvoir à BEDON Christine  
LEON-HENRI Aurélie, TALON Mélina, HICQUEBRANT Justine, BARRET Jean-Michel

**Secrétaire de séance** : VETILLARD Gilles

**OBJET** : Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public « eau potable » - VEOLIA

Les articles L 2224-5 et D 2224-1 du code général des collectivités territoriales disposent que « le maire présente au conseil municipal un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. »

Le rapport et l'avis du conseil municipal sont mis à la disposition du public dans les conditions prévues à l'article L.1411-13.

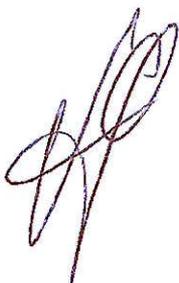
Vu le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2021 de VEOLIA,

Le conseil municipal en a discuté et n'a formulé aucune remarque.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance  
Gilles VETILLARD



Le Maire,  
Sylvie BRUNET

